

*à charge vendeur

Honoraires De Transaction Mandat

De 0 à 50.000 €	6.000 €
De 50.001€ à 100.000€	8.000€
de 100.001€ à 200.000€	7%
de 200.001 € à 400.000 €	6%
Au-delà de 400.001 €	4,80%

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Cession de droit au bail – Fonds de commerce - Locaux commerciaux	10%
----------------------------------------------------------------------	-----

Location simple – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2018 :

Honoraires

pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989**

APPARTEMENT / MAISON

	PART LOCATAIRE		PART BAILLEUR	
	Commercialisation, visites, étude de solvabilité, rédaction du contrat de location	Etat des lieux d'entrée et de sortie	Commercialisation, visites, étude de solvabilité, rédaction du contrat de location	Etat des lieux d'entrée et de sortie
Jusqu'à 40m ²	6 € / m ²	3 € / m ²	6 € / m ²	3 € / m ²
plus de 41m ²	4 € / m ²	3 € / m ²	4 € / m ²	3 € / m ²

** (Montant ne pouvant excéder un mois de loyer Hors Charge)

Dépôt de

garantie : 1 mois de loyer hors charges.

TARIFS GESTION LOCATIVE (charge bailleur)

- **Contrat conformité:** Gestion à 6 % TTC du loyer hors charges comprenant : gestion et encaissement des loyers
- **Contrat sérénité** (Gestion à 7,2% TTC du loyer hors charges comprenant : gestion et encaissement des loyers, gestion de charges et régule annuelle, gestion des travaux éventuels jusque 600€, conseils sur la mise en valeur du logement, aide à la déclaration d'impôts)
- **Contrat Excellence** (Gestion à 9% TTC du loyer hors charges comprenant : gestion et encaissement des loyers, gestion de charges et régule annuelle, intervention d'une société de nettoyage, si besoin, gestion des travaux sans limitation de budget, suivi de sinistre auprès des assurances, conseils sur la mise en valeur du logement, aide à la déclaration d'impôt, représentation aux assemblées générales syndic)

.Forfait pour option supplémentaire : 50 € HT /an/ option

.Possibilité d'une assurance loyers impayés (conditions en agence)

